



Centre Psycho - Médico - Social Provincial de Mons I

Projet de Centre 2020 - 2025

Composition de l'équipe :

1 Directrice
4 Conseillères Psychopédagogiques
1 Auxiliaire Psychopédagogique
3 et $\frac{1}{2}$ Auxiliaires Sociales
1 et $\frac{1}{2}$ Auxiliaires paramédicales
1 et $\frac{1}{2}$ Auxiliaires logopédiques
1 employée d'administration

Dans le cadre de la réforme liée au Pacte d'excellence, les équipes PMS ont été renforcées par l'arrivée, en septembre 2019, d'auxiliaires logopédiques.

En ce qui concerne le CPMS Provincial de Mons 1, le nombre d'élèves de maternelle de notre ressort nous a permis d'engager un temps plein et un mi-temps.

En septembre 2018, l'indice ISE nous avait en outre permis d'engager une auxiliaire sociale à temps plein et une auxiliaire paramédicale à mi-temps.

Une redistribution des écoles a donc été effectuée au niveau des auxiliaires sociales et paramédicales.

Les écoles avec lesquelles nous collaborons depuis la scission du Centre en 2016 restent inchangées.

En voici le détail : (cf pages 3-4)

**Etablissements scolaires pour l'enseignement
fondamental :**

Colfontaine

Pâturages :

- Ecole Communale Delattre
- Ecole Communale A. Dieu
- Ecole Communale E. Genin (Fief)
- Ecole Communale Nazé (Grand Passage)
- Ecole Communale Libiez

Warquignies :

- Warquignies

Wasmès :

- Ecole Communale Busieau
- Ecole Communale Cambry
- Ecole Communale Centre
- Ecole Communale Quesnoy
- Ecole Communale Rampe Anfouette

Quaregnon :

Quaregnon :

- Ecole Astrid
- Ecole du Bas Flénu
- Ecole du Coq
- Ecole Jules Destrée
- Ecole de l'Egalité
- Ecole Monsville (De Broucker)
- Ecole du Rivage
- Ecole Trou au sable

Wasmuël :

- Ecole de Wasmuël

Jurbise :

Jurbise :

- Ecole d'Erbisoeul
- Ecole d'Herchies
- Ecole de Manuy-Saint-Jean

Boussu :

Boussu :

- Ecole Communale de l'Alliance
- Ecole Communale du Calvaire
- Ecole Communale Centre
- Ecole Communale du Foyer Moderne
- Ecole Communale du Jardin de l'Autreppe
- Ecole Communale La Nichée Studieuse

Honnelles :

- Ecole d'Angre

- Ecole d'Angreau
- Ecole d'Autreppe
- Ecole d'Erquennes (Athis)
- Ecole de Fayt-Le-Franc
- Ecole de Roisin

Dour :

Dour :

- Ecole du Centre
- Ecole de Moranfayt
- Ecole de Petit Dour
- Ecole du Plantis

Elouges :

- Ecole du Centre

Wihéries

- Ecole de Wihéries

Blaugies :

- Ecole de Blaugies

Etablissements scolaires pour l'enseignement secondaire :

- Ecole secondaire ICES , Lycée Jeanne Dufrasne à Quaregnon
- Institut d'enseignement Secondaire Provincial à Mons
- Académie Provinciale des Métiers à Mons
- Implantations CEFA :
 - CEFA Nursing
 - CEFA APM
 - CEFA Ghlin
 - CEFA Jemappes
 - CEFA Horticulture

Ce nouveau projet de Centre a été réalisé et adapté en fonction de l'évolution de notre travail depuis 4 ans et en tenant compte des réformes liées au Pacte d'excellence.

La volonté d'une école inclusive, le renforcement des dispositifs d'accompagnement pour les élèves à besoins spécifiques, l'accent mis sur l'enseignement maternel, la lutte contre l'échec scolaire sont autant d'objectifs vers lesquels les actions PMS doivent tendre.

L'encadrement supplémentaire d'auxiliaires logopédiques, dont les missions sont exclusivement réservées aux maternelles, doit permettre de renforcer l'accompagnement des élèves et des équipes éducatives et réduire les inégalités.

Nous avons ainsi construit un projet destiné aux enfants de deuxième maternelle et qui débutera à la rentrée scolaire 2020-2021.

L'objectif est de favoriser le développement des compétences langagières en travaillant en binôme avec l'enseignante.

Cinq ateliers de lecture interactive enrichie et de jeux langagiers seront proposés en classe et analysés à travers une grille d'observation permettant d'évaluer les difficultés rencontrées par l'un ou l'autre des élèves.

Deux autres ateliers en sous-groupe permettront une transmission d'outils de stimulation et de conseils aux enseignants.

Les parents seront également conviés à une rencontre afin d'élargir les situations de stimulation à la sphère familiale.

En tant que partenaire privilégié des écoles et d'interface avec les familles, nous poursuivrons nos actions « Soutien à la parentalité » qui constituent un de nos axes prioritaires.

Les rencontres s'établiront dans le cadre des dépistages de deuxième maternelle, du « Projet langage » des logopèdes et/ou des actions « Promotion de la Santé » de l'auxiliaire paramédicale.

Dans l'enseignement secondaire de plein exercice et dans nos implantations CEFA, les auxiliaires sociales, les conseillers et auxiliaires psychopédagogiques assureront comme par le passé les permanences hebdomadaires et participeront aux conseils de classe et réunions de parents. Les auxiliaires para-médicales répondront aux demandes individuelles et contribueront aux activités EVRAS, en collaboration avec les plannings familiaux.

Dans l'avenir, nos interventions s'adapteront évidemment à l'évolution des stratégies mises en place dans le cadre des contrats d'objectifs de chaque école.

Notre mission d'orientation scolaire et professionnelle se déclinera sous forme individuelle et/ou collective.

Afin de maintenir nos liens de collaboration avec d'autres services, nous veillerons à rester présents au sein des diverses commissions du réseau.

Concrètement, les actions que nous poursuivrons dans l'avenir sont :

En maternelle :

- Intervention systématique en deuxième maternelle : dans chaque classe, concertation avec l'enseignante, dépistage collectif et rencontre avec les parents.
- Concertation avec les enseignants de 3ème maternelle et de 1^{ère} primaire afin d'appréhender l'évolution de l'enfant sur les 3 années.
- Bilans individuels si nécessaire.
- Animations « Promotion de la Santé » dans des classes ciblées, en fonction des besoins et parfois en collaboration avec d'autres services (sur l'entité de Colfontaine par exemple).
- Ateliers « langage » dans certaines classes de 2^{ème} maternelle assurés par les auxiliaires logopédiques en collaboration avec l'enseignante.

En primaire :

- Concertations systématiques avec les enseignants de 1^{ère} primaire.
- Réponses aux demandes individuelles émanant des écoles ou des familles.
- Dans certaines écoles, permanences programmées régulièrement tous les mois par un membre de l'équipe PMS à l'attention des parents.
- Dans le cadre des contrats d'objectifs, participation du Centre PMS pour contribuer à la mise en place des stratégies de certaines écoles.

En secondaire :

- Participation aux journées d'accueil des écoles pour les élèves de 1^{ère} année (Présentation du service, animations).
- Permanences hebdomadaires.
- Participation aux conseils de classe et aux réunions de parents.
- Interventions individuelles et/ou collectives en matière d'orientation scolaire.
- En fonction des contrats d'objectifs de chaque école, adaptation de nos interventions et participation éventuelle à la mise en place des stratégies.

Notre travail en réseau :

- Collaboration avec les 3 PSE de notre ressort que sont Colfontaine, Mons et Saint-Ghislain.
- Le Centre PMS Provincial de Mons 1 fait partie de plusieurs commissions ou groupes de réflexion :
 - ◇ La Commission de Coordination d'Aide aux Enfants Victimes de Maltraitements de la division judiciaire de Mons.
 - ◇ Le groupe « Enfance » de la Plateforme de Santé Mentale.
 - ◇ La Commission Mixte Territoriale du Borinage et de Mons
 - ◇ L'asbl Orientation à 12 qui traite de l'orientationscolaire, GAP (Grossesse, Adolescence, Parentalité).
 - ◇ Le Conseil de Zone de Hainaut-Centre
- Dans le cadre des projets communaux sur les entités de Quaregnon, Colfontaine et Dour : participation aux Salons Santé.
-

Dans les années 2020-2025, l'ensemble de ces rencontres en réseau sera idéalement maintenu.

Le projet de Centre devra évidemment s'intégrer et s'adapter à la réforme des Centres PMS prévue dans un futur proche.